

12/2026

**Commune de Saint-Laurent-sur-Gorre**

***Délibération N°1 du 20/03/2026  
Portant sur la création des postes d'Adjoints***

**Nombre de Conseillers**

En exercice : 15

Présents : 14

Procurations : 1

Votants : 15

L' An deux Mil vingt six

le : vingt mars

le Conseil Municipal s'est réuni à la Mairie selon convocation du 16/03/2026 sous la présidence de Mme CHABOT, Maire, Mme CANELLAS étant secrétaire de séance.

**Présents : Mmes CHABOT, FAYE, RIFFAUD-PILLOT, PINTO, CANELLAS, LEGENDRE, MM GROLEAU, DUPUY, SOURY, NENERT, LATHIERE, FRAIMONT, BASSOT, PATAUD.**

**Procurations : Mme CARDOSO à Mme CHABOT**

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment l'article L.2122-2 ;

Considérant que le conseil municipal détermine le nombre des adjoints au maire sans que ce nombre puisse excéder 30 % de l'effectif légal du conseil municipal ;

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, par 12 voix POUR et 3 ABSTENTIONS:

- **décide** la création de 4 postes d'adjoints.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

En Mairie le 23/03/2026

**La Maire,  
Chantal CHABOT**

